

PROCHAINE DATE  
DE TOMBÉE :  
10 NOVEMBRE 2024

# Le Stokoïs

Le bulletin d'information de la  
Municipalité de Stoke

Édition  
NOVEMBRE  
2024

crédit photo :  
Sylvie Homan



**DISTRIBUTION DE BONBONS :**  
**31 OCTOBRE DE 17 H À 20 H À LA CASERNE**



p. **4**



**Budget municipal 2025**

p. **10**



**En automne, je ramone !**

p. **15**



**Nouveau service :  
transport magasinage**

# NOVEMBRE 2024

## SOMMAIRE

### Chroniques municipales

- 03 | Le mot du maire
- 04 | Budget municipal 2025
- 05 | Capsule sur le site de la Municipalité
- 06 | Info-collectes
- 07 | Information du Service d'inspection
- 08 | Info-voirie | Périodes de chasse
- 09 | Vente pour défaut de paiement de taxes
- 10 | En automne, je ramone !
- 11 | Modernisation du système de consigne
- 11 | L'utilisation de votre bac de compost en hiver
- 12 | Info-Biblio

### Stoke, c'est bon d'y participer

- 13 | Retour sur le Festi-Vélo
- 13 | Vendredis pour ados

### Vie communautaire

- 14 | Activités à venir en novembre
- 15 | Nouveau service : transport magasinage
- 15 | Invitation au Concert de Noël
- 16 | Invitation au marché de Noël

# 311

Pour toute  
urgence  
municipale

#### Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h



## DATES IMPORTANTES



**31 octobre, 17 h à 20 h**

Distribution de bonbons



**3 novembre**

Retour à l'heure normale de l'Est



**12 novembre, 19 h**

Séance du conseil municipal



**30 novembre**

Fermeture de l'écocentre



NOVEMBRE						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
					1	2
3	4	5	6	7 A	8 F	9
10	11	12	13	14 B	15	16
17	18	19	20	21 A	22	23
24	25	26	27	28	29	30

DÉCEMBRE						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
1	2	3	4	5 A	6	7
8	9	10	11	12 B	13	14
15	16	17	18	19 A	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

#### Légende



Compost



Recyclage



Déchets



Ouverture et fermeture du point de dépôt des feuilles (garage municipal)

**Coordonnées du bureau municipal**  
819 878-3790 | reception@stoke.ca | stoke.ca

# Mot du maire

*Par Luc Cayer, maire*

Tout est question de perspective. Pour certains, l'automne déprime parce qu'annonciatrice de l'hiver. D'autres, cependant, se réjouissent des récoltes à engranger dans les chaumières jusqu'à la résurrection printanière de la nature.



C'est aussi pour une question de perspective que le conseil municipal demande à la MRC du Val Saint-François un gel des quotes-parts pour l'année 2025 sur certains services. La raison invoquée par le conseil tient compte de la prise en charge par la Municipalité de services pour lesquels la MRC lui demande de contribuer sur la base de la richesse foncière. Question de perspective et d'équité pour que les citoyens ne paient pas deux fois pour un même service.

Les élus vous présentent un résumé des rencontres municipales du mois de septembre :

**3**

**ATELIER DE TRAVAIL**

**9**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU  
CONSEIL MUNICIPAL**



**16**

**COMITÉ DES LOISIRS**

Retour sur le camp de jour 2024  
et projet camp de jour 2025

**16**

**TRANSPORT COLLECTIF**  
Rencontre Trans-Appel

**17**

**COMITÉ AMÉNAGEMENT**

Travaux pour amendements  
réglementaires

**23**

**COMITÉ RESSOURCES HUMAINES**  
Embauche d'une direction  
générale intérimaire

**24**

**COMITÉ DES LOISIRS**

Rencontre avec les présidences  
des organismes  
Tour de table afin de connaître  
leurs besoins pour 2025

**30**

**COMITÉ ENVIRONNEMENT**  
Retour sur le document  
*Développement durable*

Vous avez des questions ? Nous vous invitons à assister aux séances du Conseil en présentiel ou via la page Facebook de la Municipalité



Il est possible de consulter les procès-verbaux  
des séances en ligne au [stoke.ca/seance](https://stoke.ca/seance)



# Budget municipal 2025

Par Jonathan Lemaire, greffier-trésorier adjoint

Les mois d'octobre et de novembre sont, pour les élus et l'équipe municipale, les plus chargés et lourds de conséquences. Nous travaillons durant cette période sur le budget de l'année suivante.



Pour 2025, l'exercice est d'autant plus important considérant le dépôt du nouveau rôle d'évaluation qui engendre une hausse considérable des valeurs de l'écrasante majorité des immeubles de la municipalité, de l'ordre de plus de 48 % en moyenne.

Cela étant dit, l'exercice, quoiqu'exécuté différemment, a le même but, soit de ficeler un budget équilibré qui répond aux besoins de la Municipalité. Les municipalités ne peuvent légalement déposer de budget déficitaire et, dans une saine gestion des deniers publics, ne doivent pas non plus engranger des surplus trop importants car cela serait le résultat d'une taxation trop élevée. Nous avons donc commencé, et poursuivrons en novembre, des acrobaties avec le taux de taxation dans le but que la fameuse ligne du bas de votre compte de taxe ne subisse qu'une légère augmentation.

Parallèlement, nous recevons des augmentations de la part de fournisseurs et de quotes-parts externes qui, elles, augmentent encore bien au-delà de l'IPC. C'est pourquoi l'équipe municipale doit évaluer tous les postes de dépenses afin de contenir l'augmentation des coûts à un minimum. Soyez assuré qu'après les augmentations connues au budget 2024, difficiles mais malheureusement nécessaires pour redresser certaines problématiques, nous travaillons tous très fort pour vous offrir des services efficaces et suffisants, tout en respectant la capacité de payer de notre communauté.

---

## Feu de racines au pic Bald des Monts Stoke

Les pompiers du Service de sécurité incendie (SSI) de Stoke ont passé la fin de semaine du 5 et 6 octobre à lutter contre un «feu de racines» au pic Bald, accompagnés d'un superviseur de la SOPFEU. Ce sont environ 3000 pieds carrés de végétation qui ont brûlé. Selon le superviseur de la SOPFEU, le feu couvait depuis une semaine. La Municipalité tient à souligner l'excellent travail de toute l'équipe du SSI et invite les citoyens à demeurer vigilants lors de sorties en forêt.

Profitez gratuitement des Sentiers de l'Estrie de Stoke!

Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel de ville avec une preuve de résidence.

**Nous vous rappelons qu'il est interdit  
de faire des feux dans les sentiers !**



## Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



Le site de la Municipalité regorge d'information sur plein de sujets relatifs à la vie municipale

Vous souhaitez obtenir de l'information sur une propriété que vous désirez acquérir? Faites une demande d'accès à l'information !

[stoke.ca/acces-information](https://stoke.ca/acces-information)



**Consultez-le ! WWW.STOKE.CA**

## Nouveau point de chute pour le Stokoïs



En raison de la fermeture de la succursale de la Caisse Desjardins à Stoke, nous avons dû relocaliser le point de chute du Stokoïs.

Vous pouvez désormais vous procurer votre Stokoïs au Garde-Manger situé au 155, route 216 sur leurs heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h – 18 h | samedi : 9 h – 13 h | dimanche : Fermé

\* Le Croque-livres a également été déplacé à l'extérieur de la bâtisse du Garde-manger. \*



## Coupon d'abonnement



Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél / courriel \_\_\_\_\_



★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★

Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.



Le Stokoïs est disponible en tout temps dans le Croque-Livres installé devant le bureau municipal.



## Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



**Encore quelques jours pour la collecte des feuilles et de la styromousse !**



**Sacs de feuilles à donner**

**Venez vous procurer des sacs de feuilles gratuitement à l'Hôtel de ville sur nos heures d'ouverture, et ce, jusqu'à épuisement des stocks!**

### Point de dépôt

**Apportez vos feuilles mortes au garage municipal, 365, rue Principale.**

**Du 11 octobre au 8 novembre**

### La collecte du verre

#### Contenants de verre alimentaire

- Bouteilles de vin | Pots Mason
- Pots de confiture, de marinade
- Bouteilles d'huile, de lait, etc.
- Pots d'épice et de condiments



### Point de dépôt

**Centre communautaire  
387, rue Principale**



### La collecte de la styromousse

**La styromousse doit être rincée avant d'être mise dans les bacs**



**Jusqu'au 30 novembre 2024**

**Écocentre régional**

**666, ch Keanan, Melbourne**

**Mercredi, jeudi, vendredi  
9 h à 17 h**

**Samedi : 9 h à 15 h**

### Point de dépôt

**Garage municipal : 365, rue Principale**

## Informations du Service d'inspection

Par Anne Beauchemin, inspectrice en bâtiment et environnement  
819 878-3790, poste 224 ou [inspection@stoke.ca](mailto:inspection@stoke.ca)



### La vidange de votre installation septique est-elle due?

Toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- Aux **deux ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon permanente;
- Aux **quatre ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon saisonnière.



Vous ne savez pas quand a eu lieu la dernière vidange?

Contactez-nous au 819 878-3790, poste 224 ou [inspection@stoke.ca](mailto:inspection@stoke.ca)

Pensez à nous faire parvenir la preuve de vidange (facture), c'est obligatoire !

## Nettoyage du terrain

Chaque automne vient la corvée de nettoyage du terrain

Nous vous rappelons que selon le Règlement général, il est interdit de jeter des résidus, des feuilles mortes, de la neige ou tout autre chose dans les fossés.



Profitez de votre bac de compost, la collecte se fait toutes les semaines avant d'être mensuelle à partir du mois de décembre. Aussi, la collecte de feuilles mortes a lieu jusqu'au **8 novembre**. Vous devez **apporter vos sacs de papier remplis de feuilles au garage municipal** durant cette période. Aussi, la Municipalité offre un paquet de 5 sacs de papier par adresse gratuitement. Vous pouvez venir les chercher au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

**N'oubliez pas de demander les permis nécessaires**

**1**

En prenant rendez-vous avec l'inspectrice municipale en contactant le 819 878-3790, poste 224

**2**

En vous rendant sur le site de la Municipalité pour procéder à la demande et au paiement en ligne : [stoke.ca/permis-certificat](http://stoke.ca/permis-certificat)

Nous vous invitons à consulter le **Règlement no 464 sur les permis et les certificats**



**Abri temporaire**

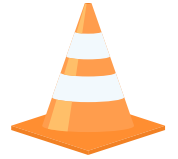
**Du 15 octobre au 30 avril**

### Saviez-vous que ?

L'inspecteur en bâtiment dispose d'un délai de trente (30) jours pour émettre ou refuser toute demande de permis ou de certificat à compter de la date de réception de tous les documents requis par le règlement municipal.



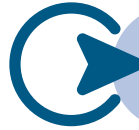
## Info-travaux de la voirie



Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



Creusement de fossés



Préparation des équipements et travaux en prévision de la saison hivernale



Réfection de la surface de roulement du pont du 11e Rang est

Ces travaux peuvent être reportés selon les conditions météorologiques

## Le stationnement durant la saison hivernale

Tirés du Règlement général de la Municipalité, voici les deux articles concernant le déneigement :

## Article 82

## Travaux de voirie, enlèvement, déblaiement de la neige

Il est défendu à tout conducteur de stationner un véhicule à un endroit où il pourrait gêner l'enlèvement, le déblaiement de la neige ou les travaux de déglacage des rues;



## Article 84

## Stationnement de nuit durant l'hiver

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de neige, soit du **15 novembre au 31 mars** de 0 h à 7 h.

## Périodes de chasse

*Les Sentiers de l'Estrie inc.*

## Sentiers

Les Monts Stoke : du rang 14 (S30) au rang 11 (S29)  
(Grotte de l'Ours, Pic Bald et Mont Chapman)

## Dates

Du 25 septembre au 4 octobre  
Du 16 au 23 octobre  
Du 2 au 24 novembreMonts Stoke : Du rang 8 (S45) au rang 10 (S36)  
Monts Stoke : Du rang 10 (S36) au rang 11 (S29)Du 23 septembre au 4 octobre  
Du 28 octobre au 24 novembre

## Vente pour défaut de paiement de taxes

Par Isabelle Cozzens, adjointe à la comptabilité



Les municipalités ont l'obligation légale de percevoir les taxes. La procédure de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières représente l'un des moyens dont disposent les municipalités et les commissions scolaires pour recouvrer leurs taxes impayées.

Selon les dispositions des articles 1022 et suivants du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1), une municipalité peut mettre en vente un immeuble pour défaut de paiement des taxes. Ce recours permet de recouvrer toutes les taxes qui font l'objet d'un rôle de perception, soit :

- taxes foncières;
- droits sur les mutations immobilières;
- taxes scolaires
- toutes autres créances assimilées à des taxes.

La vente pour taxes aura lieu en juin

La vente pour taxes non payées est effectuée par le greffier-trésorier de la municipalité régionale de comté. Cette procédure est un mode particulier de perception de taxes en raison notamment de son caractère extrajudiciaire. La MRC du Val-Saint-François est responsable de cette procédure à l'égard des municipalités de son territoire.

À la MRC du Val-Saint-François, la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes a lieu le deuxième jeudi du mois de juin de chaque année, à 10 h, à la MRC au 810, Montée du Parc, C.P. 3160, à Richmond. Si la date ainsi fixée tombe un jour férié, la vente est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Dès la mi-avril, à la suite de la publication d'un avis public, il est possible de consulter la liste des immeubles susceptibles d'être vendus. À noter que seuls les immeubles pour lesquels le propriétaire n'aura pas payé les montants dus à la date de la vente seront vendus.

PORTAIL  
CITOYEN



Être informé,  
c'est l'affaire de tous!

Inscrivez-vous au :  
<https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Modification de l'horaire de collecte



Fermeture partielle/complète de routes



Travaux dans le réseau d'égouts/aqueduc



Avis d'ébullition ou de non consommation

Catastrophes naturelles





## En automne, je ramone !

Réf : CAA Québec



**Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids? Sachez que ce plaisir vient avec l'obligation de ramoner votre cheminée tous les ans.**

Chaque bûche brûlée laisse des traces de suie et de goudron d'où la création de crésote (formée par la condensation de gouttelettes de goudron sur les parois). Le Code national de prévention des incendies du Canada précise qu'une accumulation de plus de 3 mm (1/8 po) de crésote ou de particules de suie sur les parois d'une cheminée représente un risque potentiel d'incendie. Le ramonage sert donc à nettoyer la cheminée afin de lui permettre de bien faire son travail: évacuer les gaz et la fumée.

Le ramonage est nécessaire tous les ans, que vous utilisiez du bois sec ou non. Le bois sec produit aussi de la crésote. Choisissez bien vos essences de bois pour avoir l'effet escompté. Les bois durs et denses comme l'érule et le chêne ont une bonne valeur calorifique alors que d'autres sont moins performants, mais font l'affaire pour les journées moins froides du printemps et de l'automne.

## Demande de permis de feu



Il est obligatoire d'obtenir un permis de feu pour tous types de feu à ciel ouvert, et ce, tout au long de l'année. Le permis est gratuit. Pour plus d'information : [stoke.ca/permis-feu](http://stoke.ca/permis-feu)



## Voici comment remplir votre demande de permis de feu

Rendez-vous au [stoke.ca/permis-feu](http://stoke.ca/permis-feu) et cliquez sur le bouton **Formulaire de demande pour permis de feu**

 **FORMULAIRE DE DEMANDE POUR PERMIS DE FEU**

Une fois sur le formulaire, la première question concerne l'indice de feu de la SOPFEU. Cet indice se trouve sous le bouton du formulaire. Notez bien l'indice avant d'ouvrir le formulaire.



## Modernisation du système de consigne : en route vers 2025

### Un message de Consignation | AQRCB

De concert avec ses partenaires, l'Association québécoise de récupération des contenants de boissons (AQRCB)/Consignation travaille activement à la mise en œuvre de la deuxième phase de la modernisation du système de consigne. Le nouveau réseau des lieux de retour prend forme, que ce soit sous forme de lieux de retour réservés uniquement à la récupération des contenants de boissons consignés ou de récupératrices automatisées chez les détaillants.

L'AQRCB sera prête pour le 1er mars 2025 pour accueillir et recycler de grands volumes et une nouvelle matière : le carton multicouche.



## L'utilisation de votre bac de compost l'hiver

### Quelques trucs pour éviter des problèmes de gel dans votre bac brun

- 1 Déposez un morceau de carton ou plusieurs feuilles de journal dans le fond de votre bac ou emballez vos résidus compostables dans une papillote de plusieurs feuilles de journal.
- 2 La plupart des liquides vont geler dès leur entreposage à l'extérieur. Évitez de verser vos restants de liquides dans votre bac.
- 3 Si le contenu de votre bac est gelé, essayez de positionner votre bac en plein soleil afin de faire fondre la glace. Par la suite, vous pourrez insérer quelques morceaux de carton entre les parois et vos résidus.



## PARTENAIRE IMPLIQUÉ dans sa communauté!



**FRANÇOIS JACQUES**  
DÉPUTÉ DE MÉGANTIC

819 875-5410  
francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

## Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque



### À GO, ON LIT!

Cette année encore, la bibliothèque s'associe à la campagne **À go, on lit** afin d'encourager les jeunes de 14 à 20 ans à placer la lecture au cœur de leurs activités. La campagne actuelle se déroule du 16 octobre au 30 novembre. Nous avons préparé une belle sélection de livres dans les différentes catégories proposées: Fouineur-se, Surnaturel-le, Échevelé-e, Boho-Romantique et Mains moites. Plusieurs prix sont à gagner! Bonne lecture!

### Heures d'ouverture

Mardi : 15 h à 20 h

Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 17 h à 20 h



## ÉCHANGE



Comme chaque automne, la bibliothèque a fait le plein de nouveaux documents venant du Réseau Biblio. Passez voir les quelques centaines de nouveautés déposées dont le Bibliothèque "Il était une fois des animaux" et les nouveaux contes de COCO pour les enfants de 2-3 ans, 4-5 ans et 6-7 ans.

Samedi 16 novembre, 10 h

## L'HEURE DU CONTE

Suivie d'un bricolage!

Pour les enfants  
de 3 à 8 ans

accompagnés d'un adulte



## Les après-midi Jeux de mots

Tous les jeudis de 13 h 30 à 16 h,  
sauf le troisième jeudi du mois!

Venez essayer le Scrabble  
Duplicata en toute simplicité!



## Bénévolat

La lecture et les livres vous passionnent? Vous aimeriez vous impliquer à la bibliothèque municipale? Vous avez au moins 5 heures par mois à offrir? Contactez-nous afin de nous signifier votre intérêt!



## Retour sur le FestiVélo et annonce pour les prochaines semaines

*Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire*

### Le FestiVélo de Stoke : comme sur des roulettes !

Le 5 octobre dernier se déroulait le FestiVélo de Stoke, l'occasion parfaite pour les cyclistes de prendre d'assaut les rues et rangs d'un parcours prédéterminé. Cyclistes amateurs, cyclistes utilitaires, cyclistes de fins de semaines, enfants cyclistes, plus d'une quarantaine de cyclistes motivés se sont rassemblés sur le 7e Rang est pour ensuite partir à l'aventure, briser la routine, participer à une activité gratuite et raffermir leurs mollets, tout en admirant les couleurs des arbres du secteur. À l'an prochain !



LES **VENDREDIS**  
**JUSTE POUR ADOS**

DE

Stoke

Les Vendredis Juste pour ados reviennent cet automne sous une formule améliorée ! Toujours les premiers vendredis du mois entre 18 h et 22 h, la Municipalité de Stoke attend les ados préalablement inscrits de 12 à 17 ans au Centre communautaire (387, rue Principale) et transforme la salle des Sommets en maison des jeunes éphémère ! Jeux de société, jeux vidéo, wifi gratuit, coussins et poufs pour jaser, musique d'ambiance et vente de chips, chocolats, bonbons, liqueurs et jus : venez nous rejoindre les 1er novembre et 6 décembre 2024 !

Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à sa

## FÊTE DES AÎNÉS

SOUPER SUR  
RÉSERVATION  
SEULEMENT

À LA SALLE LES APPALACHES  
DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

LE SAMEDI 2 NOVEMBRE 2024, 18 H  
SOIRÉE À PARTIR DE 20 H

avec l'orchestre Estelle et Ray

Info et réservations : F. Goupil - 819 878-3761

Apportez vos  
consommations!



35 \$ SOUPER -  
SOIRÉE

10 \$

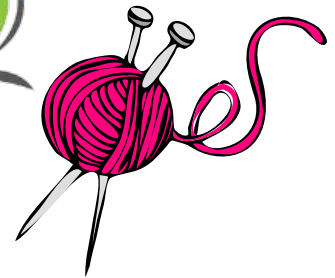
20 H: SOIRÉE  
SEULEMENT

## Le Cercle de fermières Stoke

Par Marie-Claude Lefebvre. responsable communication

L'automne est bien arrivé. Nous vous avons préparé plein d'activités (tricot, bricolage, conférence) pour chacune de nos rencontres.

Nous faisons un appel au don de laines.



Nos réunions se tiennent  
les 2e mardis du mois à 13 h 30  
à la salle Les Appalaches.

Prochaine rencontre : 12 novembre

Pour info : Contactez Claudette par courriel  
à [presidente.stoke57@gmail.com](mailto:presidente.stoke57@gmail.com) ou  
par téléphone au 819 878-3812.



Centre  
d'action  
bénévole



Salle Les Appalaches  
Info: Simone Doyon  
au 819 878-3461



ser  
vie

Tous les lundis,  
de 13 h 30 à 14 h 30  
dès le 9 septembre

Gratuit pour les  
50 ans et plus

## YOGA SUR CHAISE

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous  
les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30,

du 11 septembre au 27 novembre 2024 inclusivement.

Rendez-vous à la Salle des Bâtisseurs

Information : Liette Rouillard (819) 347-3792 | Prix d'entrée 2 \$

Apportez votre tapis !



# Nouveau service : Transport magasinage à destination de Sherbrooke

Le Centre d'Action bénévole de Windsor & région a le plaisir d'annoncer ce nouveau service offert aux personnes autonomes âgées de 55 ans et plus. En alternance, le transport se rend au Carrefour de l'Estrie, puis au Walmart situé au plateau Saint-Joseph.

- Deux destinations
- Transport sécuritaire
- Pour personnes autonomes âgées de 55 ans et plus
- Service porte à porte
- Maximum de 6 personnes par transport
- Réservation requise

## Dates des transports les mercredis

- 6 novembre (Walmart)
- 20 novembre (Carrefour)
- 4 décembre (Walmart)
- 18 décembre (Carrefour)

**10 \$**

**Coût du transport aller-retour**

**Réservation :**

**819 845-5522**



Église St-Philémon de **STOKE**

**Concert de Noël 2024**

La tournée  
noël! un cadeau  
...une tradition!  
étienne drapeau

**SAMEDI** | **20 h** | **Église St-Philémon de**  
**16 novembre** | **STOKE**

Isabelle Carrier 819 572-5399  
[isabelle.steeves@videotron.ca](mailto:isabelle.steeves@videotron.ca)

Réjean Cazes 819 342-3180  
[rejeancazes@videotron.ca](mailto:rejeancazes@videotron.ca)

Coût des billets : 35\$ et 20\$ pour 12 ans et moins



# MARCHÉ DE NOËL

## AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE STOKE

387 rue Principale, Stoke

LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024 de 9h30 à 16h

Une présentation de  
l'APLS (L'association pour la protection du Lac de Stoke)  
et de la Municipalité de Stoke

# Cooptel

La fibre optique à la maison la plus coopérative qui soit!



**Cooptel**  
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)